



## COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

### UNE NOUVELLE POLITIQUE CULTURELLE

**RIDEAU salue l'engagement du PQ, mais rappelle qu'une politique de diffusion des arts de la scène a toujours peine à trouver les moyens de ses ambitions.**

Montréal | 31 mars 2014

Dans le cadre de la campagne électorale qui a cours, le Parti québécois a présenté le 26 mars dernier ses engagements « pour le milieu de la culture au Québec ». Afin, entre autres, « de faire rayonner nos talents et nos artistes », il s'engage à doter le Québec d'une nouvelle politique culturelle. L'initiative mérite d'être soulignée et le Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis (RIDEAU) appui cette volonté.

Toutefois, RIDEAU tient à rappeler à tous les partis politiques qu'il existe depuis 1996 au Québec, une [politique de diffusion des arts de la scène](#) qui reconnaît le rôle majeur que tient la diffusion dans l'essor de la culture québécoise et son accessibilité au plus grand nombre. RIDEAU a toujours adhéré à cette politique responsable en grande partie de l'accroissement de la circulation des disciplines sur le territoire. Mais presque vingt ans après son adoption, le constat est désolant : cette politique n'a toujours pas obtenu les moyens nécessaires à la mise en œuvre de plusieurs de ses composantes. En effet, les 165 organismes de diffusion membres de RIDEAU, ceux-là mêmes qui, selon la politique de diffusion des arts de la scène du Québec, ont le mandat de fournir des programmations diversifiées et de qualité sur l'ensemble du territoire, peinent toujours à remplir leur mandat. Pendant que les artistes qui œuvrent dans les différentes disciplines artistiques ont de plus en plus besoin des scènes du Québec, les organismes de diffusion responsables des programmations en salle voient leur marge de manœuvre financière réduire comme peau de chagrin.

2 ...





... 2

Concernant les autres engagements du Parti québécois en matière d'arts et de culture, celui d'élargir le projet-pilote de résidences d'artistes en milieu scolaire, *Une école accueille un artiste*, est louable, mais déjà inscrit au protocole Culture-Éducation signé en novembre 2013 par les ministres de l'Éducation et de la Culture. À ce stade-ci, RIDEAU souhaite que les nombreuses recommandations formulées pour soutenir des résidences de création chez les diffuseurs pluridisciplinaires soient considérées. Depuis plus de trente ans, les investissements de l'état québécois ont favorisé le développement d'infrastructures de très grande qualité, tissant dans toutes les régions du Québec, un extraordinaire réseau d'accueil pour les arts de la scène. Ce réseau pourrait largement s'ouvrir aux artistes pour des résidences de création, sachant qu'il a été démontré que leur présence en région favorise la médiation culturelle et le développement des publics.

RIDEAU souhaite que le prochain gouvernement trouve les moyens d'agir et d'aller plus loin pour donner une nouvelle impulsion aux arts de la scène. C'est dans cet esprit que RIDEAU a récemment accepté de contribuer à la mise en œuvre de la [Stratégie culturelle numérique](#) du gouvernement en enrichissant le contenu de *La Fabrique culturelle* et en acceptant d'administrer, à l'invitation du ministère de la Culture et des Communications, une enveloppe de 5,8 M\$ vouée à la mise à niveau des salles de spectacles en matière d'équipements numériques.

### **À PROPOS DE RIDEAU**

RIDEAU, le Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis est une association nationale de diffuseurs de spectacles. Ses 165 membres sont répartis sur le territoire québécois et en francophonie canadienne. Leurs activités visent à donner à la population qu'ils desservent l'accès à une offre artistique diversifiée et de qualité. RIDEAU a pour mission de structurer, de documenter et de promouvoir la diffusion des arts vivants. [rideau-inc.qc.ca](http://rideau-inc.qc.ca)

— 30 —

Source : Marlène Morin - 514 598-8024 poste 224 — [mmorin@rideau-inc.qc.ca](mailto:mmorin@rideau-inc.qc.ca)

